

Recommandations pour la réalisation de votre dossier

Afin d'évaluer objectivement vos travaux et pour qu'ils répondent pleinement aux critères de sélection et d'évaluation, nous vous recommandons de vous conformer à l'ordre et aux points de présentation ci-joints.

Les points de 1 à 6 et 9 sont obligatoires. Les autres points sont à compléter le cas échéant.

- 1) Le titre du sujet présenté : le nom du bâtiment, du site ou du patrimoine culturel choisi.
- 2) Au moins, une photo représentative du sujet.
- 3) La situation géographique la plus précise du sujet.
- 4) Les informations utiles concernant le sujet (téléphone, adresse mail, accessibilité, période d'ouverture, possibilités de visites guidées, ...)
- 5) L'historique du sujet. (qui, quand, quoi, pourquoi, comment,...)
- 6) Une description du sujet (illustrations, schéma, plans, ... + explications)
- 7) L'explication d'éventuelles traditions folkloriques, culinaires ou tout autre évènement lié se rapportant au sujet
- 8) La présentation d'une anecdote liée au sujet
- 9) L'indication de l'origine des sources utilisées (bibliographie)
- 10) L'indication d'autres données complémentaires. (photos, vidéos ou liens hypertextes)

Afin d'assurer un transfert optimal de votre dossier vers le net, vos dossiers doivent nous être rendus en format Word (.doc ou .docx) et vos images en format JPEG (.jpg). Nous consulter pour les vidéos (.mp4) et les PowerPoint (.ppt ou .pptx).